

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Commission Viens : le gouvernement doit assurer la participation de Femmes autochtones du Québec

Montréal, le 31 octobre 2017 – La Ligue des droits et libertés (LDL) a envoyé ce matin une [lettre ouverte](#) au Premier ministre du Québec pour lui demander de fournir à Femmes autochtones du Québec (FAQ) le soutien financier nécessaire à sa participation pleine et entière à la Commission Viens.

«C'est avec consternation que la LDL a appris que FAQ devait se retirer des audiences de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens) faute de financement adéquat de la part du gouvernement, déclare Dominique Peschard, porte-parole de la LDL. Il est inconcevable que la principale organisation de défense des droits des femmes autochtones au Québec ne puisse participer aux travaux de la Commission pour des raisons financières.»

La LDL rappelle dans sa lettre que bien que la Commission ne soit pas une instance judiciaire, les mêmes principes d'équité et de justice doivent s'appliquer dans sa recherche de la vérité. « Il n'est pas acceptable que les institutions mises en cause dans les violations de droits des femmes autochtones bénéficient d'un soutien juridique devant la Commission – payé à même les fonds publics, rappelons-le – et que les femmes autochtones victimes de ces mêmes institutions ne puissent avoir un soutien correspondant de la part de leurs propres organisations, poursuit Dominique Peschard ».

Dans son [mémoire déposé à la Commission Viens](#) la semaine dernière, une des recommandations de la LDL demandait «que le gouvernement donne à la Commission les moyens requis pour assurer la participation des Autochtones de manière à comprendre et être compris dans l'ensemble du processus, tel que prévu à l'article 13 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones».

«La Commission Viens a été mise sur pied pour mettre en lumière les discriminations subies par les Autochtones dans leurs relations avec les services publics, conclut Dominique Peschard. Il serait paradoxal qu'une enquête initiée sur la discrimination envers les Autochtones soit elle-même entachée d'iniquité et de discrimination dans son fonctionnement.»

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

Pour informations et entrevues :

Lysiane Roch, responsable des communications
514-715-7727